Infolettre

21 septembre 2026 / #4

ÉCOLE Le Marais

Message de la direction

Chers parents et tuteurs,

C'est ce jeudi soir, soit le 24 septembre de 18 h 30 à 19 h 30, qu'aura lieue **la session d'informations à l'intention des parents**. Cette rencontre débutera à la cafétéria, où l'équipe de direction vous présentera de l'informations relative à l'école pour 30 minutes. À la suite de cette présentation, vous pourrez vous diriger dans la classe de votre enfant pour rencontrer sa personne enseignante. ATTENTION! Sachez que si vous devez apporter vos enfants à la session d'informations, la surveillance du terrain de jeux ne sera pas assurée et la circulation d'un espace à l'autre ne sera pas autorisée pour les élèves. Ces consignes ont pour but de limiter les distractions et vous permettre de bien écouter l'information présentée lors de la rencontre.

La direction

Horaire de la journée

Arrivée des élèves - 7h 45 à 8 h 05*
Début des cours - 8 h 05
PAUSE du matin - 9 h 50 à 10 h 10
DINER et récréation - 11 h 45 à 12 h 15
Fin de la journée - 14 h 25

**Les élèves ne peuvent pas se présenter aux portes de l'école avant 7 h 45 le matin puisque leur surveillance n'est pas assurée.*

Dates importantes

- **24 sept. 2026** - Soirée d'informations aux parents - *Détails à venir*
- **25 sept. 2026** - CONGÉ pour les élèves et journée CAP pour le personnel
- **29 sept. 2026** - Journée du chandail orange
- **30 sept. 2026** - CONGÉ pour tous - Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Pour nous joindre ...

Téléphone: 506-869-6845
Courriel : info.lemarais@nbed.nb.ca

Nouvelles

Politique 311 et "montres intelligentes"
Comme le stipule la nouvelle version de la Politique 311, un élève de la maternelle à la 8e année, qui n'a pas de condition médicale, ne peut pas se présenter à l'école avec une montre intelligente. Cet appareil est défini par la politique comme étant un appareil mobile personnel et peut être confisqué s'il est utilisé ou porté durant la journée scolaire. **À partir de maintenant, je vous demande de ne plus envoyé les montres intelligentes de vos enfants à l'école.** Si vous choisissez d'envoyer la montre d evotre enfant dans son sac à dos, sachez que nous ne sommes pas responsables si l'appareil se fait voler ou briser. En surplus, si votre enfant est surpris à utiliser sa montre durant les heures scolaires, l'appareil sera confisqué.

Jouets de la maison, "fidgets" et "squishies"
Un rappel que les jouets apportés de la maison, les "fidgets" ainsi que les "squishies" ne sont pas permis à l'école Le Marais à moins que la personne titulaire ou la personne enseignante ressource de votre enfant indique le contraire dans ses APE. Les jouets/fidgets sont non seulement à la base de conflits sur la cour de récréation, mais ils peuvent aussi causer de la distraction en salle de classe s'ils ne sont pas utilisés adéquatement. Une recommandation de l'équipe stratégique est donc nécessaire pour avoir un "fidget" en classe ou à l'école.

Course/Marche des Maraisthoniens
Votre enfant a reçu, la semiane dernière, une fiche d'inscription pour participer à notre 3e édition de la course/marche familiale des Maraisthoniens. Cette année, les fonds amassés par l'évènement profiteront à 4 écoles de notre communauté scolaire. Pour les détails spécifiques à l'évènemnt, voir la fiche d'informations en pièce jointe ainsi que le fiche d'inscription envoyée par l'entremise du sac à dos de votre enfant. Au plaisir de vous y voir!